



## Entretien avec Ladan Boroumand,

Cofondatrice et directrice des recherches pour la fondation Abdorrahman Boroumand qui milite en faveur de la démocratie et des droits de l'homme en Iran.

***ECPM : Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre fondation, de ses objectifs et des moyens dont elle dispose pour les réaliser ?***

Je m'appelle Ladan Boroumand et suis d'origine iranienne. Je suis historienne de formation et la co-fondatrice de la fondation Abdorrahman Boroumand qui œuvre pour la promotion de la démocratie et des droits de l'homme en Iran.

L'activité principale de notre fondation est d'animer et d'actualiser un mémorial virtuel (*Omid, A Memorial in Defense of Human Rights*), dédié à toutes les victimes d'exécutions judiciaires ou extra-judiciaires commises par la République islamique d'Iran depuis le 11 février 1979. C'est un travail d'historiographie et d'archive qui se présente sous forme d'un mémorial. C'est, hélas, un travail continu puisque le nombre de victimes est très important et ne cesse de croître à cause de l'usage abusif de la peine capitale en Iran. Depuis la création de la fondation, nous avons documenté plus de 16 000 cas d'exécutions. Je ne suis même pas en mesure de vous dire le pourcentage que cela représente par rapport à la totalité des exécutions commises par le régime. Il est très difficile de le savoir puisqu'un grand nombre d'exécutions a lieu en secret.

L'oubli des victimes et le désarroi de leurs proches constituent l'une des raisons qui motivent la mise en œuvre de ce projet. Combattre l'oubli et soutenir les survivants sont des tâches qui revêtent une importance capitale et qui ne nécessitent pas beaucoup de moyens. En effet, les membres de la société civile ont tous la capacité d'agir, simplement en admettant qu'une injustice a été commise ou en reconnaissant les souffrances qui leurs ont été infligée. Le simple fait d'identifier les victimes par exemple permet de soulager les proches qui portent seuls le fardeau de cette perte. En créant un dossier commémoratif sur un site Internet pour une victime que nous ne connaissons pas personnellement, en racontant son histoire et en signalant les droits universels humains qui ont été violés dans son cas, nous espérons apporter un certain réconfort à des gens qui se croient complètement oubliés et qui pensent que leur société est indifférente à leur malheur.

Une autre raison préside à la conception et à la mise en œuvre de ce projet : l'urgente nécessité de documenter la violence d'État. Il faut absolument que cette violence qui s'exerce impunément depuis plus de trente ans soit enregistrée dans la mémoire collective

de la Nation. De la sorte, le jour où l'Iran connaîtra une transition vers un régime démocratique, nous serons à même de documenter une commission de justice et vérité et de juger les auteurs des violences que nous subissons aujourd'hui. C'est un travail important parce que les circonstances imprévues des changements historiques peuvent, dans certains cas, dicter des accords qui se font sur le dos de la vérité. D'expérience, nous savons qu'à chaque fois que la vérité a été omise dans des règlements historiques, la société en a payé le prix. Nous avons donc décidé à notre niveau de faire un travail qui pourra servir le jour venu. Quand l'Iran sera prêt à l'affronter, la vérité sera là. Les uns et les autres devront alors compter avec elle et apprendre à l'assumer.

Si nous enrichissons constamment ces archives commémoratives, c'est aussi pour pouvoir établir à long terme un bilan global de la violence d'État et en tirer des enseignements pour la suite de notre histoire. Il nous faut tirer des leçons de ce que nous vivons aujourd'hui et commencer à réfléchir aux réformes qu'il conviendra de faire le moment venu concernant le système judiciaire et les institutions politiques. Chaque cas documenté dans le mémorial est un fil qui tisse la trame de notre histoire collective. Il faut donc impérativement en tenir compte afin de construire un avenir meilleur pour notre pays. Il faut que ce passé et ce présent puissent servir les générations futures pour qu'elles ne répètent pas les erreurs d'hier et d'aujourd'hui.

***ECPM : Pouvez-vous nous expliquer comment fonctionne concrètement votre fondation ?***

Deux choses nous ont permis de mettre en œuvre ce projet. Tout d'abord, ce miracle technologique qu'est Internet nous a permis de construire un mémorial virtuel et de nous connecter aux Iraniens. Ensuite, nous avons pu nous appuyer sur cette nouvelle génération de jeunes Iraniens, beaucoup plus ouverte, beaucoup plus libérale et beaucoup plus réceptive aux principes universels des droits de l'homme que ne l'était notre génération, fascinée par les idéologies totalitaires et révolutionnaires. Nous avons donc des interlocuteurs qui étaient intéressés et nous possédions la capacité technologique. Nous sommes ensuite entrés en contact avec une grande organisation scientifique américaine qui s'appelle « the American Association for the Advancement of Sciences » pour qu'ils nous aident à mettre en place nos outils de recensement web. Grâce à eux, nous avons construit un outil adapté à nos besoins narratifs en apposant des espaces d'écriture parallèles aux statistiques pour raconter l'histoire de la personne. Nous souhaitons que les malheurs dont nous parlons ne se traduisent pas que par des chiffres. Notre base de données combine donc des capacités d'accumulation statistique pour des analyses statistiques futures et, en attendant, nous donne la capacité de raconter les histoires humaines dont il est question.

Nous avons créé la fondation en avril 2001. Nous l'avons nommé à la mémoire de notre père, Abdorrahman Boroumand, avocat et militant démocrate qui fut assassiné par le régime de la République islamique à Paris en 1991. En donnant à cette fondation le nom de

notre père, nous souhaitions envoyer un message aux assassins en leur signifiant qu'en éliminant une personne, ils n'éliminaient ni ses idéaux ni ses principes. Cela est vrai pour lui mais aussi pour toutes les autres victimes, sans aucune discrimination. Dans notre mémorial, nous mentionnons aussi bien les victimes accusées de crimes de droit commun que les victimes de crimes politiques ou d'attentats terroristes perpétrés par les agents de la République islamique.

Aujourd'hui, notre fondation est sur la liste noire du régime. Nous contacter est un délit susceptible d'être sévèrement puni. Pour nous documenter et alimenter notre base de données, notre principale source d'information est la République islamique d'Iran elle-même : les journaux officiels, les déclarations des procureurs, de la police, les rapports du ministère de la justice... Tout cela constitue la première partie de nos sources. Ensuite, les familles des victimes peuvent également nous contacter par Internet pour nous signaler des cas d'exécution. De nombreuses personnes nous contactent en dépit du fait que notre site soit filtré, mais il est clair que sans cette surveillance continue du régime nous serions beaucoup plus sollicités. Les rapports d'Amnesty, des Nations unies et de d'autres grandes organisations des droits de l'homme peuvent aussi constituer une autre source. Enfin, nous nous appuyons aussi beaucoup sur une communauté de plusieurs milliers d'Iraniens expatriés. Ce sont très souvent des gens qui ont fui l'Iran pour des raisons politiques et qui ont été témoins de violations des droits de l'homme en Iran.

Une fois l'information en main, nous essayons de la recroiser avec d'autres sources puis, si elle nous paraît fiable, nous l'enregistrons dans la base de données. Nous avons suffisamment de matière pour nous tenir occupées pendant des années. Cependant, il est vrai qu'il existe une catégorie de victimes qui reste très difficile d'accès pour nous. Je pense ici aux personnes issues des couches très défavorisées ou aux migrants afghans, qui sont pourtant ceux qui subissent les procédures les plus iniques qui soient. Mais, comme ils sont complètement en marge de la société, ils n'ont pas accès à l'information nécessaire, ni pour se révolter, ni pour faire connaître leur situation. Le plus souvent, quand des individus issus de ces franges de la société sont exécutés, le régime ne prend même pas la peine de donner leur nom ou se contente de ne donner que leurs initiales. Dans ces cas-là, nous gardons tout de même les initiales puisque nous documentons même les cas anonymes. Par contre, comme nous ne savons pas qui ils sont, nous n'avons pas accès à leur histoire. Cela constitue probablement la partie la plus difficile de notre travail.

***ECPM : Au-delà du travail de mémoire, comment peut-on faire pour lutter contre la peine de mort en Iran alors même que cette pratique fait intégralement partie du paysage culturel et juridique du pays ?***

Vous soulevez là un point très important. Depuis 1995, il y a, chaque année, une augmentation du nombre des exécutions en Iran. L'État a complètement banalisé l'usage de

la peine de mort. Face à ce constat, il semble urgent de placer la question de son usage au cœur du débat public. Dans la population en général et au sein des classes moyennes, les gens n'ont que très peu conscience de la gravité de la situation. Pour beaucoup, la peine de mort c'est normal. Il y a donc un travail considérable d'information et d'éducation à faire. Le débat doit être engagé sur plusieurs fronts. Il faut, en premier lieu, s'attacher à délégitimer la peine de mort sur le plan religieux et politique. Le régime instrumentalise beaucoup la religion et, depuis deux ans, nous préparons un projet multimédia pour une campagne de débats sur la peine de mort en Iran. Nous avons fait des recherches dans les écrits des grands oulémas du chiisme et, contrairement à ce que nous pourrions croire, il existe une grande réticence des textes sacrés vis-à-vis de la peine de mort. Cela est dû à la notion de faillibilité de l'homme. Nous retrouvons ce point dans toutes les religions judéo-chrétiennes. Tuer un innocent n'est pas négociable. Personne, dans aucun cas, ne peut le faire. Il faudrait travailler beaucoup plus qu'on ne le fait actuellement sur ce point. Que le Rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Iran soit un musulman et qu'il connaisse parfaitement ses classiques est une grande chance pour nous autres abolitionnistes. De ce fait, personne ne peut l'intimider avec des arguments liés au religieux ou au relativisme culturel. Nous devons vraiment faire des efforts à ce niveau ; diffuser le message religieux contre la peine de mort auprès de la population pour qu'elle sache que ce que font leur gouvernant est non seulement cruel et inhumain mais est aussi contraire à leur religion. Imaginez les bourreaux : plutôt que de penser qu'ils font un acte pieux quand ils assassinent quelqu'un, ils réaliseraient qu'ils commettent un péché capital.

Ensuite, il faut absolument démontrer et expliquer l'incapacité de cette violence d'État à endiguer la criminalité. Que tout le monde sache que, malgré la peine de mort, la criminalité n'a cessé d'augmenter en Iran. La peine de mort ne résout rien. C'est un des arguments clefs qu'il faut mettre à la portée de tout le monde. C'est un grand défi face auquel il faut faire preuve de beaucoup d'imagination, à la fois intellectuelle mais aussi artistique afin de lancer une grande campagne de sensibilisation pour expliquer ce qu'est réellement la peine de mort.

***ECPM : Pouvez-vous nous parler du lien très étroit qui existe aujourd'hui entre trafic de drogue et peine de mort en Iran ?***

C'est effectivement une question très importante étant donné le grand nombre des exécutions qui ont officiellement lieu pour des crimes liés au trafic de stupéfiants.

Pourtant, il faut savoir que sortir de la drogue d'Iran n'est pas un crime passible de peine de mort ! Posséder 30 grammes de cocaïne ou d'héroïne, par contre, peut être passible de la peine de mort. Cela signifie que l'Iran peut constituer un pays de transit mais qu'un petit trafiquant ou une personne en situation d'addiction peut être condamnée à mort. Quoi qu'il en soit, comme pour la question de la criminalité, il faut savoir que l'augmentation du

nombre d'exécutions pour cause de trafic de stupéfiants n'a certainement pas résolu les problèmes liés au trafic ou à la consommation de la drogue en Iran. Bien au contraire, les statistiques semblent suggérer que le problème ce soit aggravé.

D'autre part, se pose le problème des pays et des organisations internationales qui financent des programmes de lutte contre les stupéfiants en Iran et qui, consciemment ou non, financent donc les exécutions dans ce pays. Pourtant, ces pays sont abolitionnistes et je ne vois pas comment il est possible de concilier leurs principes et leur contribution à ces programmes, sans rentrer dans une contradiction flagrante. Je pense que sur cette question aussi il faut d'abord faire un travail très sérieux d'information, soutenu par une action assidue de plaidoyer. Si ce travail d'information a payé vis-à-vis du Danemark, il n'y pas de raison qu'il ne paye pas pour d'autres cas... *(NDLR : Ne voulant plus que son argent serve à légitimer in fine des exécutions en Iran, le gouvernement du Danemark a récemment décidé de retirer ses subventions aux programmes de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez vous lire l'article suivant [http://blog.foreignpolicy.com/posts/2013/05/13/how\\_european\\_taxpayers\\_are\\_fueling\\_executions\\_in\\_iran](http://blog.foreignpolicy.com/posts/2013/05/13/how_european_taxpayers_are_fueling_executions_in_iran))*

Nous pouvons utiliser cet exemple pour approcher d'autres Gouvernements. Ce cas est très encourageant, il faut continuer dans le même sens.

***ECPM : Selon vous, un évènement comme le 5<sup>e</sup> Congrès mondial contre la peine de mort peut-il servir ce combat ?***

Si l'on veut agir contre la peine de mort en Iran, c'est tout un ensemble d'actions qui doivent être menées de concert par la société civile et les instances étatiques des pays démocratiques abolitionnistes. A cet égard, un évènement comme le 5<sup>e</sup> Congrès mondial contre la peine de mort est très important. Nous retrouver et partager nos expériences, surtout avec des gens qui viennent d'horizons lointains et de pays aux situations historiques différentes, est une bonne chose. Par exemple, rencontrer des personnes dont les proches ont été assassinés et qui, pourtant, militent contre la peine de mort, y compris pour les assassins de leur proche, c'est extraordinaire. Pouvoir les interviewer et les écouter vous expliquer pourquoi l'exécution de l'assassin de leur proche ne servira à rien constitue une expérience incroyable. Il faut que des expériences comme celles-là soient partagées et qu'elles servent le combat abolitionniste.

De plus, avec ce Congrès, nous nous sentons moins isolés, ce qui est très important pour ne pas s'essouffler dans un combat long et difficile. Par exemple, pour nous, représentants de la société civile, pouvoir rencontrer des représentants des États est quelque chose de rare et de particulièrement encourageant. Des organisations comme la nôtre mettent toute leur énergie et leurs moyens dans leurs recherches et elles n'ont pas les ressources nécessaires pour les relations publiques et le networking sur le plan international. Du coup, ce Congrès

est une bonne occasion de rencontrer les représentants politiques et de leur transmettre le résultat de nos recherches. C'est un vrai plus dans notre travail et cela nous permet de donner un véritable écho à nos recherches et, en informant les décideurs de la réalité des choses, de peser de manière efficace dans les directions politiques qui sont prises.

Et puis, il y a des personnes qui viennent de tous les pays du monde. C'est vraiment intéressant parce que les Iraniens par exemple, si vous leur dites que la Suède a aboli la peine de mort, ils vont trouver cela normal. La Suède est un pays beaucoup plus développé que l'Iran, cela ne les interpelle pas, la Suède est en avance, ils le savent déjà. Par contre, si vous leur dites que le Maroc vient d'adopter un moratoire ou que des pays comme le Bénin ou le Turkménistan viennent d'abolir la peine de mort, cela les interpelle, ils peuvent s'identifier ! S'il s'agit de pays musulmans encore plus. Et cela, les responsables du régime n'aiment pas... L'ignorance est toujours quelque chose qui isole. Plus ils connaissent l'expérience des autres pays du monde, plus ils savent que tous les pays sont passés par des guerres religieuses, par l'intolérance et le fanatisme, plus ils voient l'horizon de leur propre futur. Et plus ils comprennent qu'il est possible de dépasser ces choses-là...

***Propose recueillis par Antonin Bravet pour ECPM***